

» PRESSE NATIONALE

Politique 



GRAND-BASSAM : LE CHEF DE L'ÉTAT OFFRE UN VÉHICULE AUX PASTEURS POUR LEUR CONTRIBUTION À LA PAIX

Mercredi 29 janvier 2025, la ville historique de Grand-Bassam a été le théâtre d'un événement de grande envergure, porté par un message fort de paix, de réconciliation et de cohésion sociale. La cérémonie de prière, organisée par l'Association des pasteurs de Grand-Bassam, présidée par Kouakou Yao Désiré, a réuni de nombreux fidèles, autorités locales, ainsi que des leaders communautaires, tous unis dans un même élan de solidarité pour la paix en Côte d'Ivoire. Afin de renforcer le soutien aux initiatives religieuses et communautaires, Jean-Louis Moulot, maire de Grand-Bassam, a fait une annonce symbolique, mais importante : un van de 17 places a été offert, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, à l'Association des pasteurs de la cité balnéaire.



8E RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COURS SUPRÊMES ET CONSEILS CONSTITUTIONNELS D'AFRIQUE : CHANTAL CAMARA PREND UN ENGAGEMENT AU CAIRE

La présidente du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, Chantal Nanaba Camara, a pris part, du 28 au 29 janvier 2025, au Caire en Égypte, à la 8e réunion de haut niveau des présidents des Cours suprêmes et des Conseils constitutionnels africains. Une rencontre qui a débattu des questions constitutionnelles et juridiques d'actualité. Les participants ont partagé leurs expériences. Une occasion pour Chantal Camara de prendre l'engagement de poursuivre les efforts en Côte d'Ivoire, en vue d'atteindre les objectifs de la déclaration du Caire. Ces autorités ont parlé des procédures législatives face à des circonstances exceptionnelles, et du contrôle de la constitutionnalité des lois réglementant les situations exceptionnelles.



ASSEMBLÉE NATIONALE : LE CALENDRIER DE TRAVAIL PRÉSENTÉ AUJOURD'HUI

Le calendrier de travail de la première session ordinaire de l'année 2025 sera présenté, ce mercredi 5 février 2025, à l'Hémicycle à Abidjan-Plateau. Mais avant, hier, mardi, la réunion de la Conférence des présidents, la première de l'année 2025, a examiné et adopté le projet d'ordre du jour des travaux parlementaires de la première session ordinaire 2025. Ce calendrier part du 5 février au 30 juin 2025. Il prévoit l'examen par les députés de 25 projets de loi et 7 propositions de loi dont l'Assemblée nationale a été saisie. Concernant les propositions de loi, la Conférence des présidents a décidé d'examiner leur recevabilité, comme l'a précisé le député Méité Ben Abdoulaye, porte-parole de la Conférence, lors du point-presse qu'il a animé à la fin de la réunion.

Economie 

Le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Kalil Konaté, conduit une délégation pour prendre part au Forum africain de la cybersécurité 2025 qui se tient, du 3 au 5 février 2025, au Maroc. Cet événement majeur en cybersécurité réunit des ministres, des experts et des leaders du secteur pour discuter des enjeux stratégiques de la transformation numérique et de la sécurisation du cyberspace en Afrique. Présents, il s'agira pour le ministre Kalil Konaté et la délégation qui l'accompagne de s'imprégner des meilleures pratiques et des modèles de cybersécurité en vigueur en Afrique. En outre, cette mission vise à renforcer la coopération régionale, à promouvoir les initiatives nationales, à renforcer la résilience numérique, à nouer des partenariats et à contribuer à la sécurité continentale.

Société 

APPROCHE « ONE HEALTH » : DES EXPERTS FAVORABLES À UNE SYNERGIE D'ACTIONS POUR L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ

Le Centre d'excellence régional Wave (Central and west african virus epidemiology) pour les phytopathogènes transfrontaliers, Cabi, et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel organisent une rencontre, depuis le mardi 4 février 2025, à Abidjan-Marcory, pour 48 heures, sur le thème : « Créer des synergies pour renforcer la santé des plantes dans l'approche One health ». Pr Arsène Kobéa, directeur de cabinet représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, qui a ouvert les travaux, a relevé que le monde est confronté à des crises sanitaires de plus en plus complexes : épidémies, zoonoses, résistance aux antimicrobiens, pollution environnementale, insécurité alimentaire et bien d'autres défis.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : ASSAHORÉ KONAN ENGAGÉ DANS LA LUTTE

Il fait de la lutte contre le changement climatique un combat personnel. Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, a effectué une visite, du 30 au 31 janvier 2025, dans la région de San Pedro, zone du projet de Paiement des réductions d'émissions autour du parc national de Taï (PRE). Le projet PRE vise la conservation, la restauration et la gestion des forêts à travers le paiement de services environnementaux des communautés locales et des acteurs régionaux. Le ministre Assahoré Konan Jacques a exprimé sa gratitude au Fonds carbone de la Banque mondiale pour son appui technique et financier qui a permis à la Côte d'Ivoire, à travers les initiatives comme PRE, de se positionner parmi les acteurs de premier plan dans la lutte contre le changement climatique.

PROMOTION DE LA JEUNESSE, INSERTION PROFESSIONNELLE... : LE MINISTÈRE SE DÉPLOIE DANS LES GRANDS PONTS

Du 6 au 8 Février 2025, l'ensemble des services du ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique se déploie dans la région des Grands-Ponts. Cette opération, véritable vitrine des dispositifs du ministère, réunira toutes les directions opérationnelles, ainsi que les structures sous tutelle. L'objectif de ce déploiement est de rendre les services publics plus accessibles à la jeunesse et de répondre de manière proactive à leurs préoccupations. À travers des stands d'informations et d'inscriptions aux programmes de l'Agence Emploi Jeunes, les jeunes de la région des Grands-Ponts auront la possibilité de s'informer sur ce qui est déjà fait pour eux, sur les opportunités offertes par le ministère.

PRÉSERVATION DE LA PAIX SOCIALE EN PÉRIODE ÉLECTORALE : GÉNÉRAL VAGONDO DIOMANDÉ PASSE UN MESSAGE AUX FORCES DE SÉCURITÉ ET AUX AUTORITÉS PRÉFECTORALES

L'hôtel HP Resort, ex-hôtel des parlementaires de Yamoussoukro, abrite, du mardi 4 au jeudi 6 février 2025, un séminaire de formation sur le rôle des autorités préfectorales et des forces de sécurité intérieure dans la préservation de la paix sociale en période électorale. Procédant à l'ouverture des travaux, mardi 4 février, le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité en charge de l'administration du territoire, Jean Fructueux Bako, a fait savoir que ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme « appui au renforcement de l'État de droit, justice, sécurité et droits humains pour la cohésion sociale », mis en œuvre par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), et il a une double vocation : renforcer les capacités des autorités préfectorales et des forces de sécurité intérieure à anticiper et gérer les tensions électorales, et les doter d'outils pertinents pour promouvoir un climat apaisé, garant d'élections transparentes et inclusives.

DIGITALISATION DES ACTES DE JUSTICE : LE CERTIFICAT DE NATIONALITÉ DÉSORMAIS DISPONIBLE EN LIGNE

Il s'agit d'un acte qui marque une avancée dans la modernisation de l'accès des citoyens aux services de l'administration judiciaire. Le certificat de nationalité ivoirienne est désormais accessible en ligne partout dans le monde. Après le lancement, le vendredi 30 janvier 2025, à Dabou, Auger Cadet Seoulo, coordonnateur des projets digitaux au ministère de la Justice et des Droits de l'homme, était hier, mardi 4 février 2025, l'invité de « Tout savoir sur », la tribune d'échanges du CICG. A cette occasion, il a rappelé les bienfaits de la digitalisation des services de justice. Le coût de la demande est de 500 FCFA pour l'opérateur et 2500 FCFA de droit de timbre. D'ici peu, a-t-il dit, tous les 12 tribunaux de premières instances auront leurs plateformes accessibles sur « www.e-justice.ci ».

SÉCURISATION ET DIGITALISATION DES ACTES DE JUSTICE EN CÔTE D'IVOIRE : LES JURIDICTIONS DE YOPOUGON ET DE DABOU OUVERTES

Le ministère de la Justice et des Droits de l'homme renforce la sécurité numérique en se conformant aux normes internationales en la matière. Ce mardi 4 février 2025, lors de l'émission « Tout savoir sur » du CICG, Auger Cadet Séoulou, Coordonnateur des projets digitaux au ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, a présenté la nouvelle plateforme numérique VERIF BYONECI. Cet outil innovant vise à faciliter les démarches administratives tout en garantissant leur sécurité. Ce projet s'inscrit dans un vaste chantier de transformation numérique initié par le ministère de la Justice. La plateforme VERIF BY ONECI permet aux citoyens d'effectuer en ligne leurs demandes de certificat de nationalité et d'autres actes de justice, et de les obtenir en version numérique en moins de 72 heures. Pour l'instant, seules les juridictions de Yopougon et de Dabou sont fonctionnelles sur cette plateforme.

« TOILES ET TALENTS » 2025 : FRANÇOISE REMARCK ÉBLOUIE PAR LES ŒUVRES DE JEUNES ARTISTES

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a été éblouie par les œuvres des jeunes artistes peintres ivoiriens qui sont en exposition au siège de Weblogy, à Abidjan-Cocody, du 1er au 8 février 2025. Lors de sa visite au deuxième jour de cet événement dénommé « Toiles et talents », la ministre n'a pas caché sa joie face au travail réalisé par ces dix (10) artistes retenus pour la première édition. « L'innovation, vous le savez, va être le mot clé de cette année, après le message du Président de la République, Alassane Ouattara, lors de la présentation des vœux de Nouvel An. Le Président a annoncé la création d'un espace d'innovation autour des arts et de la culture », a-t-elle fait savoir.



CÔTE D'IVOIRE : LES DRONES RÉVOLUTIONNENT L'AGRICULTURE

En Côte d'Ivoire, l'agriculture, qui représente 20% du PIB national, se modernise pas à pas. Le secteur commence même à recourir aux drones, notamment pour l'épandage, c'est-à-dire l'application de produits phytosanitaires sur les plantations. Au cours d'un reportage à Sokrogbo, dans la région de l'Agnéby-Tiassa, l'un des villages adeptes de cette nouvelle technologie, il y a un spectacle dont on ne se lasse pas : le décollage du drone agricole T-10, une machine de 25kg avec sa batterie et son chargement, capable de pulvériser jusqu'à 4,8 litres de pesticides à la minute. Marina Amoin Koffi, agrotechnicienne et pilote de drone, explique le procédé devant une foule d'enfants curieux. « Je place le drone là. On finit de délimiter [le périmètre] d'abord, avant de [faire] voler le drone. Si le produit finit dans le drone, il vient se poser. S'il reste des parties qu'il n'a pas traitées, on remet le produit dans le fût et il y retourne. Je ne me mets pas proche du drone, je m'éloigne un peu. Et puis tous ceux qui veulent regarder se mettent derrière moi. Ils sont curieux, ils veulent savoir... Eux, ils appellent ça "petit avion" ! », raconte-t-elle.



SOUBRÉ : PLUS DE 1,7 TONNE DE DENRÉES IMPROPRES À LA CONSOMMATION INCINÉRÉES POUR PROTÉGER LA POPULATION

La Direction Régionale du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a procédé, ce mardi 4 février 2025, à l'incinération de 1,740 tonne de denrées animales et d'origine animale (DAOA), d'une valeur estimée à 4 133 570 FCFA, à la décharge municipale de Soubré. Cette opération vise à préserver la santé des populations en éliminant des produits jugés impropres à la consommation. Les denrées détruites présentaient divers défauts : emballages non conformes, absence de dates de péremption et bouteilles cabossées, autant de facteurs compromettant leur sécurité sanitaire. L'objectif est clair : éviter toute réintroduction de ces produits défectueux dans les ménages, un risque qui pourrait avoir des conséquences sanitaires graves.



COOPÉRATION : LE BRÉSIL SOLLICITE L'EXPERTISE DE LA CÔTE D'IVOIRE POUR LA PRODUCTION DE SON CACAO

Le directeur général du Conseil du Café-Cacao (CCC), Koné Brahima Yves, avec, à ses côtés, le directeur général adjoint, Dr. Koffi N'Goran et de hauts responsables de la structure, a reçu une importante délégation de l'Agence de Promotion des Exportations et Investissements du Brésil (ApexBrasil). Cette délégation, mise en mission par le Président de la République fédérative du Brésil, SEM Luiz Inacio Lula afin de participer au Séminaire d'Affaires Brésil-Côte d'Ivoire tenu à Abidjan, le lundi 3 février 2025, était conduite par Madame Ana Repezza, directrice commerciale de l'ApexBrasil. Cette rencontre était l'occasion pour les Brésiliens d'affirmer leur ferme volonté de coopérer avec la Côte d'Ivoire pour le développement et la promotion des secteurs du café et du cacao. L'objectif majeur étant de mutualiser les efforts des pays producteurs aux fins de renforcer leur production, les pratiques durables et leur insertion compétitive dans la chaîne de valeur mondiale du café-cacao.

PRODUCTION DES ACTES DE JUSTICE : LE GOUVERNEMENT INSTITUTE UNE PLATEFORME DE SÉCURISATION ET DE DIGITALISATION POUR FACILITER L' OBTENTION DES DOCUMENTS

Le Gouvernement a institué une plateforme de sécurisation et de digitalisation pour faciliter l'acquisition des documents de justice. L'information a été donnée par le coordonnateur digital au ministère de la Justice et des Droits de l'homme, Auger Cadet Séoulou. Il intervenait dans le cadre de la tribune d'échange et d'information du CIGC dénommée "Tout Savoir Sur" (TSS), le mardi 4 février 2025 à Abidjan-Plateau. La plateforme, selon le coordonnateur numérique du ministère de la Justice, a pour objectif de garantir un accès équitable aux services judiciaires, de sécuriser ces derniers et de renforcer la confiance des citoyens envers les services judiciaires. (Source : CIGC)

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : ABIDJAN ABRITE UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LES PLANTES TROPICALES À RACINES ET TUBERCULES DONT L'IGNAME, LE MANIOC ET LE PLANTAIN

L'igname, le manioc et le plantain ont été identifiés comme des produits stratégiques qui jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire, a indiqué le directeur de cabinet adjoint du ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Fry Kouamé André. Il présidait, au nom du ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani, le lundi 03 février 2025, à Abidjan-Marcory, l'ouverture du 15ème Symposium triennal organisé par la Société internationale des Plantes tropicales à Racines et Tubercules-Branche Afrique (ISTRC-AB) avec la collaboration du Centre national de Recherche agronomique (CNRA) et du Centre régional d'Excellence Central and West African Virus Epidemiology (WAVE). Ledit symposium se tient du 03 au 07 février 2025.

Culture

FESPACO 2025 : LA CÔTE D'IVOIRE MET EN AVANT SON PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE

La 29^e édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) est prévue se tenir du 22 février au 1er mars 2025, à Ouagadougou. Pour cette édition, placée sous le thème "Cinéma d'Afrique et Culture de la Paix", la Côte d'Ivoire veut mettre en lumière le Prix Félix Houphouët-Boigny, parrainé par le Conseil de l'Entente. Le FESPACO 2025 sera l'occasion de célébrer la richesse et la diversité des productions cinématographiques du continent africain. En plus du "Prix Félix Houphouët-Boigny", la Côte d'Ivoire va inaugurer une statue en hommage au réalisateur Roger Gnoan Mbala, l'un des pionniers du cinéma ivoirien. Pour cette 29^e édition du FESPACO, plusieurs œuvres ivoiriennes sont en compétition. Il s'agit de "Loin de moi la colère" de Joël Akaffou dans la catégorie "Documentaire Long Métrage". Le secteur de l'animation ivoirien est également bien représenté, avec "La Belle et le Serpent" d'Ahissi Quenum et "Rédemption" d'Alfred Zakro.

» AGENCE DE PRESSE

Economie



L'ONECI SIGNE UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LA SÉCURISATION DES TRANSACTIONS BANCAIRES

L'Office national de l'état civil et de l'identification de Côte d'Ivoire (ONECI) et Orange Bank Africa (OBA) ont officialisé, lundi 3 février 2025, un partenariat stratégique visant à renforcer la sécurisation des transactions bancaires et l'identification des usagers grâce aux technologies numériques en Côte d'Ivoire. La signature de la convention s'est déroulée à Abidjan, en présence du directeur général de la Banque

digitale, Jean-Louis Menann-Kouamé, et du directeur général de l'ONECI, Ago Christian Kodja. Cette collaboration repose sur l'intégration des « Application Programming Interface » (API), une interface de communication de l'Office, dans les systèmes d'OBA. Une innovation qui permettra de faciliter l'authentification des documents d'identité (carte nationale d'identité et carte de résident) dans le processus bancaire.

Société



LE MINISTRE ADAMA KAMARA INVITE LA POPULATION À SE RENDRE DANS LES CENTRES D'ENRÔLEMENT POUR LA DÉLIVRANCE DES CARTES DE LA CMU

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara, a lancé un appel solennel à l'ensemble de la population ivoirienne, les invitant à se rendre massivement dans les centres d'enrôlement in situ pour obtenir leurs cartes de la Couverture maladie universelle (CMU). Cette démarche s'adresse particulièrement à ceux qui attendent depuis un certain temps la délivrance de leur carte, mais qui n'ont pas encore reçu de réponse favorable. Le ministre, qui s'exprimait, le mercredi 29 janvier 2025, à son cabinet sis à Abidjan-Plateau, a précisé que ce système d'enrôlement, qui permet d'obtenir la carte en moins de 15 minutes, est désormais en place dans plusieurs communes d'Abidjan, ainsi que dans des localités de l'intérieur du pays. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à renforcer l'accès des citoyens à une couverture sanitaire universelle.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci 101
Aide Gouvernementale



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale